

groupe sont convaincus que le gouvernement du Canada devrait réellement concentrer ses efforts sur les moyens d'abaisser les frais de production au Canada en vue de permettre à nos producteurs de base, en particulier, de soutenir avec succès la concurrence des marchés du monde. Depuis son accession au pouvoir, en 1935, le gouvernement actuel n'a rien fait pour résoudre le grave problème de la hausse des frais de production au pays. En réalité, je pense qu'on peut montrer qu'il a, inconsciemment peut-être, posé bien des actes qui ont eu pour effet d'accroître les frais de production non seulement de l'industrie agricole mais aussi d'autres industries.

Durant la dernière session, nous avons eu un exemple de situation que le Gouvernement aurait pu redresser très facilement, s'il avait été disposé à le faire. Nous avons discuté ici une proposition de résolution visant l'abolition de la taxe de vente qui frappe les achats de matériel de voirie et de matériaux de construction des gouvernements municipaux, de même que les achats d'autobus scolaires par les commissions scolaires. Par suite de cette pratique inopportune, voire stupide, les municipalités et les commissions scolaires du Canada deviennent des percepteurs d'impôt pour le compte du gouvernement fédéral. Les taxes que les cultivateurs doivent acquitter dans les districts municipaux accroissent le coût de production de sorte qu'il leur est évidemment plus difficile de soutenir la concurrence sur les marchés. En outre, le gouvernement n'ayant pas jugé bon de réduire la lourde taxe sur les sociétés qui frappe les entreprises d'utilité publique, les chemins de fer et les sociétés de téléphone et d'énergie électrique jouent le rôle de percepteurs d'impôt pour le compte du gouvernement fédéral. On ne fait rien pour renseigner les gens sur cet état de choses et la population ne sait pas ce qui se passe.

Le lourd fardeau que représentent ces impôts qui frappent les sociétés d'utilité publique retombe sur les producteurs primaires sous forme de tarifs-marchandises plus élevés qui, naturellement, relèvent les frais de production et rendent plus difficile à nos cultivateurs et à nos autres producteurs primaires de soutenir la concurrence sur les marchés des autres pays.

Le prix des machines agricoles a subi une hausse exorbitante. On a effectué certaines enquêtes à ce sujet mais, jusqu'ici, on n'a fait aucune étude approfondie de frais généraux de production partout au Canada, en particulier en ce qui concerne les produits primaires. Il est temps d'agir, croyons-nous. Nous réclavons donc très sérieusement et

[M. Low.]

très fermement l'établissement d'une commission chargée d'étudier le coût de production, à l'égard des produits tant agricoles que primaires ou industriels, et de formuler des propositions quant aux moyens d'abaisser ce coût de façon que le producteur canadien soit mieux en mesure de soutenir la concurrence.

Un tel relevé pourrait être vraiment utile à maints égards. A mon sens, on pourrait s'en servir pour instituer un programme de soutien des prix agricoles au Canada. Tous les Canadiens sérieux et réfléchis se rendent compte, j'en suis sûr, qu'il faut assurer la stabilité de l'agriculture et la prospérité de nos agriculteurs et autres producteurs.

Je fais remarquer aux députés qu'à peu près tous les secteurs de notre industrie sont protégés de quelque façon. L'industrie jouit de la protection du tarif des douanes et de la fixation des prix; l'ouvrier bénéficie de la protection des syndicats ouvriers et des lois ouvrières, ainsi que des lois des gouvernements fédéral ou provinciaux en vertu desquelles sont établies les échelles de salaires minimums, les programmes de retraite, et le reste. Seul l'agriculteur doit se débattre lui-même et est à la merci de tous les autres groupements de la société.

Nous réclavons avec vigueur l'adoption d'un programme qui permettra à l'agriculteur de toucher la part équitable qui lui revient du revenu de la nation. Voilà, à mon avis, le problème le plus ardu qu'affronte notre économie. C'est aussi le plus grand problème qu'affronte l'économie des États-Unis et il faut faire quelque chose à cet égard. Nous ne pouvons jamais prétendre que nous sommes justes et équitables envers tout notre peuple tant que nous laissons les cultivateurs, qui constituent plus du cinquième de la population du pays, ne toucher, comme ce fut le cas l'an dernier, qu'environ le dixième du revenu national. Ce n'est pas juste, ce n'est pas équitable; notre agriculture ne peut prospérer dans ces circonstances.

Nous avons lu avec plaisir, dans le discours de Son Excellence, que le Gouvernement élabore des plans coordonnés de concert avec les provinces en vue de réadapter les Canadiens invalides et de leur venir en aide. Ce sujet avait besoin d'attention depuis longtemps. Nombre d'entre nous, à la Chambre, ne cessent de réclamer depuis des années de l'aide du gouvernement fédéral à l'égard des invalides inaptes au travail. Je félicite le Gouvernement,—j'imagine que le ministre en cause est le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin),—de son intervention et des dispositions qu'il prend en vue de l'établissement de pensions d'invalidité. La province où j'habite et une ou deux autres